



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 novembre 2025 à 19h30**

Nombre de conseillers élus : **29** Conseillers en fonction : **26** Conseillers présents : **21** (3 procurations)

L'an 2025, le 24 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Mme Véronique BRUDER a été désignée secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 18 septembre 2025.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	Mme Véronique BRUDER	Mme Séverine RAMSEYER
Mme Stéphanie GUIMIER	M. François LARDINAIS	M. Frédéric BARTHE
M. Claude WEIL	Mme Sonia JEHL	M. Martin GUNDELACH
Mme Nathalie GARBACIAK	M. Christian SITTLER	Mme Gaëtane CHAUVIN
M. Bruno LEFEBVRE	M. Eric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
M. Jean Jacques KNOPF	M. Eric HELBLING	M. Richard BAUMERT ⁽¹⁾
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Ellia FONTAINE	Mme Caroline RUDOLF

Membres absents excusés :

Mme Julie ROJDA (procuration à M. Claude WEIL), Mme Elsa ESTREICHER (procuration à Mme F. SCHWARTZ), M. Antony REIFF, Mme Chantal WINTZ (procuration à M. Eric HELBLING) et M. Vincent KALT.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM61/07/2025 Demande de subvention du Tennis Club Padel Benfeld

M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire, indique que le Tennis Club Padel Benfeld sollicite une subvention auprès de la commune afin de contribuer au financement des travaux de ravalement de façade du club-house pour un montant de 9400 € HT.

Vu les contributions financières décidées par le Conseil Municipal par délibération n° DCM26/02/2024 du 8 avril 2024 pour un montant de 24 000 €,

vu l'avance financière consentie par le Conseil Municipal par délibération n° DCM26/02/2024 du 8 avril 2024 pour un montant de 71 519 €,

vu les dépenses de dévoiement de la voirie et de l'éclairage consécutives à la création des terrains de PADEL,

vu la disposition suivante figurant dans la délibération n° DCM26/02/2024 du 8 avril 2024 : « la Ville ne participera pas au financement d'autres dépenses d'équipement durant la durée de remboursement de l'avance financière »,

vu l'avis défavorable des commissions réunies en date du 17 novembre 2025,

considérant que cette dépense n'est pas éligible au FCTVA,

entendu les explications de M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal

après en avoir délibéré,

- décide de ne pas accorder l'aide financière sollicitée,
- décide de demander la prise en charge du montant TTC de la dépense par le Tennis Club Padel de Benfeld.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique BRUDER



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky MOLFARTH.

